



VO.9

72 484 habitants
1 466 km²

469 Km de masses d'eau
« cours d'eau »

UNITÉ HYDROGRAPHIQUE
OISE AMONT

Ce territoire présente une prédominance de forêts et prairies sur l'amont (masses d'eau de l'Oise, du Gland et du Ton), et un paysage de cultures sur la moitié aval.

Le bassin du Ton, à l'amont, est préservé, mais présente un risque de dégradation pour 2027, notamment vis-à-vis des nitrates et du phosphore.

Les principaux enjeux pour les rivières de ce territoire sont :

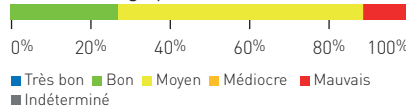
- la poursuite des efforts tant sur des travaux de réhabilitation des zones de collecte de Saint-Michel et Hirson qui sont prioritaires que sur la reconstruction de stations vieillissantes (notamment Origny-Sainte-Benoîte et Signy le Petit),
- plusieurs opérations de réhabilitation de l'ANC (Esquéhéries, Mondrepuis, Guise),
- la diminution des rejets polluants de l'industrie agro-alimentaire et la réduction du rejet de substances dangereuses,

- la réalisation d'un programme d'actions de lutte contre l'érosion et les pollutions diffuses sur le bassin du Ton,
- la préservation de la dynamique fluviale naturelle des masses d'eau FRHR174, FRHR176 et FRHR178A (Oise à l'aval de l'unité hydrographique) ainsi que le maintien des prairies alluviales (FRHR175, FRHR174) qui jouent aussi un rôle dans la dynamique du territoire,
- la restauration de la continuité écologique sur l'Oise et les affluents qui ont souvent été très aménagés. L'Oise amont, le Ton, le Gland et nombre de leurs affluents sont classés en liste II.
- la préservation des frayères à brochets restaurées.

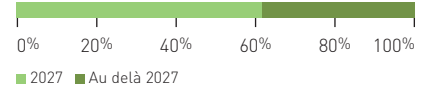
Les masses d'eau souterraines FRHG206 et FRHG309 sont très sensibles aux pollutions par les pesticides et les nitrates sur cette unité. La ressource en eau potable est impactée, et les efforts pour protéger les captages devront être particulièrement importants.

Masse d'eau	
Rivières et canaux	25
Lac	1
Transitions	0
Côtières	0
Souterraines	4

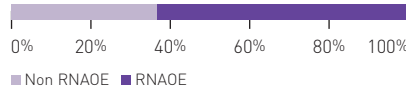
État écologique ESU



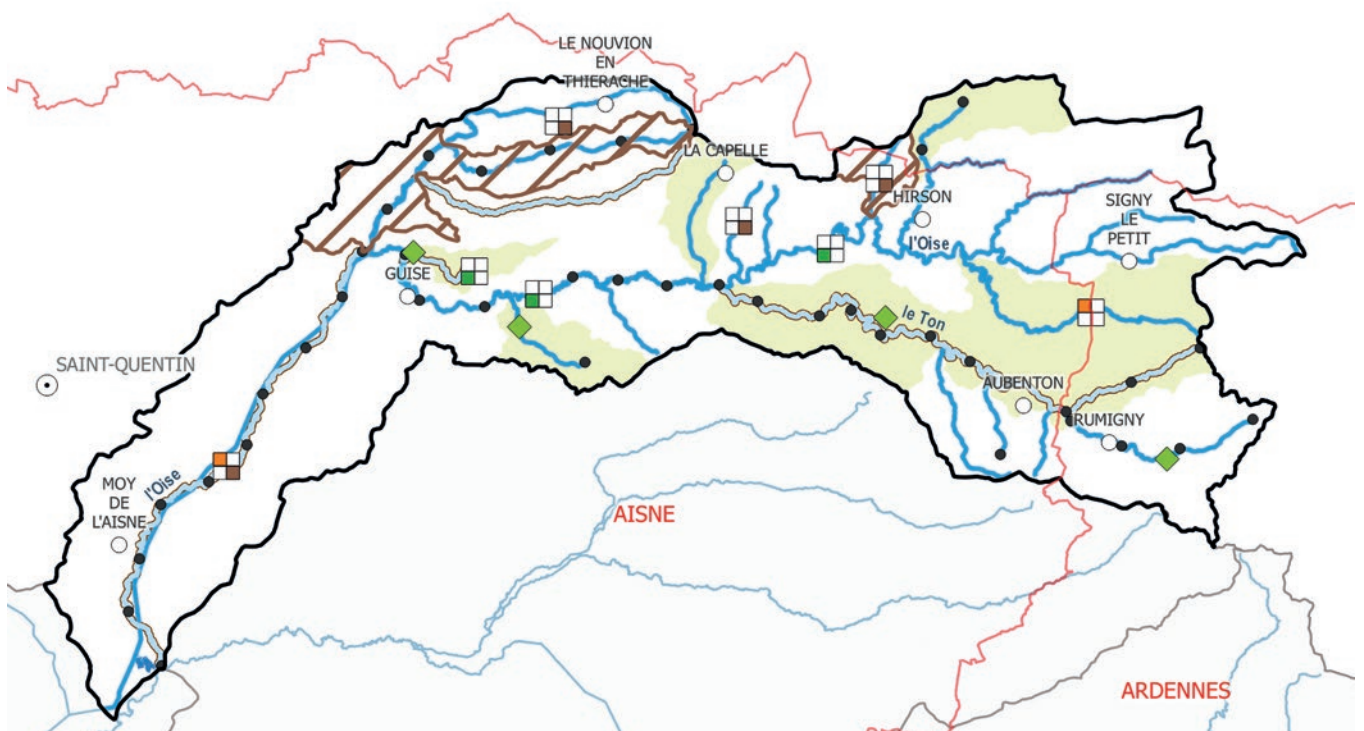
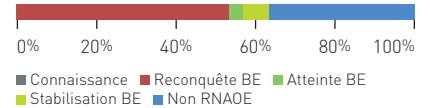
Objectif état écologique ESU



ME en RNAOE



Ambitions ME



**UNITÉ HYDROGRAPHIQUE
OISE AMONT**
VO.9

MESURE	NOM DE LA MESURE	ME%	SO	C	μ	E
Réduction des pollutions des collectivités						
ASS0101	Assainissement - Etude globale et schéma directeur	3				
ASS0302	Réhabilitation d'un réseau hors Directive ERU	10				
ASS0402	Reconstruction ou création d'une nouvelle STEP Hors Directive ERU	7				
ASS0701	Mettre en place une surveillance initiale ou pérenne des émissions de substances dangereuses	3				
ASS0801	Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif	7				
Réduction des pollutions des industries						
IND12	Mesures de réduction des substances dangereuses	10				
IND13	Mesures de réduction de pollution hors substances dangereuses	13				
Réduction des pollutions agricoles						
AGR0201	Limitation des transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	7				
AGR0301	Limitation des apports de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	7				
AGR0303	Limitation des apports de pesticides	3				
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants	10				
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC	10				
AGR0603	Elaboration d'un programme d'action Erosion	13				
Protection et restauration des milieux						
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau	13				
MIA03	Mesures de restauration de la continuité écologique	27				
Gouvernance						
GOU0301	Mettre en place une opération de formation, conseil, sensibilisation ou animation	7				